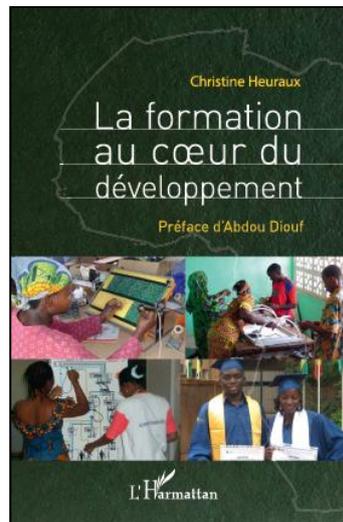


La formation au cœur du développement



Réussir l'électrification rurale en Afrique de l'Ouest

Christine Heuraux
Paru en 2011

Extrait actualisé à juillet 2013



Formation initiale et continue des opérateurs et acteurs d'électrification rurale en Afrique de l'Ouest



Une initiative innovante : un projet européen pour la formation des acteurs de l'électrification rurale en Afrique de l'Ouest

Chacun reconnaît la nécessité d'organiser plus systématiquement une filière de formation professionnelle aux nouveaux métiers de l'électrification rurale : les opérateurs parce qu'ils constatent leurs difficultés au quotidien à atteindre la qualité de service que l'on attend d'eux ; les acteurs en charge des programmes parce qu'ils sont régulièrement alertés sur ces difficultés ; les bailleurs parce que le terrain les a désormais convaincus que la durabilité de leurs investissements passe aussi par le transfert de compétences. Ces constats se sont traduits, ces dernières années, par diverses initiatives.

Toutes n'ont pas fini de produire les résultats escomptés – certaines n'en sont qu'à leur phase initiale ; d'autres semblent avancer laborieusement ou ont peut-être déjà sombré dans l'oubli. Mais chacune à sa façon, ces expériences traduisent des pistes d'actions concrètes et livrent des leçons dont il faut tenir compte.

Toutes présentent en tout cas quelques points communs :

- elles cherchent à impliquer des familles d'acteurs complémentaires, le plus souvent dans une approche de **partenariat public-privé** ;
- elles visent un **changement d'échelle** pour passer d'un traitement local à un traitement national, voire régional ;
- elles veulent **inscrire les effets** de leur initiative **dans la durée**.

C'est sur ces bases qu'un consortium de partenaires a lancé en 2010 un projet innovant avec le soutien de l'Union européenne.

L'Union européenne s'engage en faveur de la formation pour l'accès à l'énergie

L'équipe Facilité Energie, Unité Energie, Direction générale Développement et coopération - EuropeAid, Commission

La Facilité Energie ACP-UE est un programme de l'Union européenne pour améliorer l'accès à des services énergétiques modernes, durables et accessibles dans les zones rurales et périurbaines des pays d'Afrique subsaharienne, des Caraïbes et du Pacifique.

Lors de la préparation de ce programme, un constat a été rapidement fait : accroître l'accès à l'énergie n'est pas tellement un problème technique ni même financier. Le problème principal réside dans la faiblesse de la gouvernance et des capacités humaines disponibles dans le secteur de l'énergie. Ce sont là deux facteurs extrêmement limitatifs pour les investissements en infrastructures énergétiques nécessaires. Il y a donc un enjeu majeur de renforcement des capacités sur le chemin critique de la faisabilité des programmes et de leur durabilité.

QUELS BESOINS ?

Les besoins de développement de capacités dans le secteur de l'énergie dans les pays ACP sont à différents niveaux : institutionnel (gouvernance), organisations (performance) et individus (compétences). Ils couvrent différentes fonctions : politique, stratégie, planification, fourniture de service (aspects techniques) et gestion de service.

Les besoins identifiés sont divers, dépendant des acteurs et des domaines impliqués :

- soutien aux politiques publiques des ministères en charge, aux autorités locales (la maîtrise d'ouvrage locale est très souvent défailante), aux organes de régulation et aux agences d'électrification rurale, notamment pour définir les approches institutionnelles, la tarification et la planification d'investissements ;

- soutien aux services publics nationaux pour améliorer la performance technique, commerciale et de gestion, accroître leur capacité d'investissement et sécuriser les investissements privés ;
- soutien à l'émergence de nouveaux opérateurs et investisseurs ;
- développement de compétences techniques locales ; à cet égard, on constate que les besoins de formation sont d'autant plus grands que l'on se trouve dans des zones rurales isolées, loin des services publics et des structures éducatives, ce manque de compétence représentant une contrainte supplémentaire pour l'électrification rurale.

Il faut noter en outre, que pour faire face aux besoins de renforcement des compétences techniques notamment, il s'agit d'une part de toucher tant la formation continue que la formation initiale. D'autre part, tous les niveaux de qualification doivent être pris en compte, y compris, et peut-être surtout, les plus modestes : techniciens, techniciens supérieurs qui représentent très clairement les besoins les plus importants en termes quantitatifs. Dans le passé, les programmes de formation financés par les bailleurs de fonds ont souvent mis l'accent sur les formations des élites – ingénieurs, chercheurs... - plus prestigieuses. Celles-ci, pas toujours efficaces parce qu'elles induisent une certaine fuite des cerveaux, deviennent surtout inutiles s'il n'y a pas de capacité de mise en œuvre. Ce problème n'est d'ailleurs pas propre aux formations dans l'énergie.

QUELLES CONDITIONS ?

Pour ces questions de renforcement de capacités et d'appui institutionnel, peut-être plus encore que pour les projets d'investissements, la coordination entre les partenaires est cruciale. A cet effet mais surtout parce que c'est leur rôle, l'implication des autorités nationales / régionales est indispensable dans les projets et programme de formation proposés.

QUELS MOYENS ?

Un minimum de 10% de l'enveloppe disponible pour l'appel à propositions de la Facilité Energie (100 millions d'euros) lancé fin 2009 était réservé pour les questions de renforcement de capacités et d'appui à la gouvernance. Ce pourcentage minimal peut paraître faible par rapport aux besoins. Il est pourtant important eu égard au peu d'appétence des candidats de l'appel à propositions pour ces questions difficiles : la plupart préfèrent proposer des projets d'infrastructures (dans lesquels ils incluront souvent du développement de capacités). Les projets portant uniquement sur la formation ou l'appui institutionnel de la 1ère Facilité Energie (sélectionnés en 2007) n'ont ainsi totalisé que 11 millions d'euros pour un total de 196 millions d'euros, soit guère plus de 5%. Il est pourtant important d'avoir ces projets consacrés entièrement à la formation, qui soient structurants et permettent par exemple de mettre en place des programmes de formation initiale, qui, par nature, ne pourront voir le jour en marge d'un projet d'investissement.

Il est extrêmement difficile, si ce n'est impossible, de chiffrer l'aide de l'Union européenne dans la formation en général et dans le secteur de l'énergie en particulier : la formation, notamment professionnelle, fait partie intégrante de la quasi totalité des projets, même si une composante formation ou renforcement de capacités n'est pas clairement identifiée dans le projet.

Exemples : On peut noter cependant quelques projets co-financés par la première Facilité Energie portant exclusivement sur la formation :

- Le projet de « Renforcement des capacités des Collectivités, de la Société Civile, des secteurs privé et public dans les pays membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) dans le domaine de l'Energie » porté par le 2iE¹ qui a mis en place des formations diplômantes (licence et mastère). Ce projet va se terminer prochainement et a été globalement mené à bien, malgré quelques difficultés à trouver des enseignants.
- Le projet de renforcement du Club ER² : le Club des Agences et Structures nationales africaines en charge de l'électrification rurale permet par ses activités de « réseautage » entre ses membres de

¹ http://www.energyfacilitymonitoring.eu/index.php?option=com_acpeu_contacts&id=39.

² www.club-er.org.

confronter leurs expériences et de les former. Ce projet vient de se terminer ; il a permis notamment de former les membres du Club-ER sur les questions de réduction des coûts de l'électrification rurale, de planification, de régulation et de coordination multi-sectorielle. Il fera l'objet d'un nouvel appui de l'UE via la Facilité Energie II.

- Le projet « Renforcement de capacités dans la planification et la gestion de l'énergie » au Mozambique porté par le ministère de l'énergie du Mozambique³ Le projet « accès à l'énergie pour les pauvres : améliorer la gouvernance de l'énergie en informant les législateurs des pays ACP » porté par l'organisation e-Parliament⁴.

Les résultats de l'appel à propositions de la deuxième Facilité Energie lancé en fin 2009 ont été relativement décevants quant au nombre de projets de formation proposés puis finalement sélectionnés. La question de la formation est la finalité unique ou principale dans seulement 3 projets sélectionnés (parmi 65) : la poursuite de l'appui au Club-ER (cf. ci-dessus), un projet de développement de capacités pour les services énergétiques et zones rurales et périurbaines en Ethiopie et le projet de formation initiale et continue des opérateurs et acteurs d'électrification rurale en Afrique de l'Ouest évoqué dans cet ouvrage. La formation est largement présente par contre dans d'autres projets de gouvernance, tels que le projet de Système d'Information Energie en République Centrafricaine et au Congo, la mise en place d'un Master Plan au Libéria ou un appui à la planification en Tanzanie. La formation est bien sûr présente de façon plus secondaire dans les projets d'investissement.

En guise de conclusion, on peut constater que la formation pour l'accès à l'énergie – bien qu'essentielle, on l'a vu – a besoin d'un effort constant et sans doute spécifique : elle a peu de succès en tant que telle dans un appel à propositions large qui inclut des activités d'investissement. En ce qui concerne l'Union européenne, il serait certainement utile de la soutenir via les programmes indicatifs nationaux ou régionaux.

2. 1 – Genèse du projet : des diagnostics sans ambiguïté

L'enquête sur les besoins en formation aux métiers de l'électricité menée en 2008 par EDF et GVEP International,⁵ révélait sans équivoque une demande très forte pour toutes les catégories d'acteurs interrogées, à tous niveaux de certification et pour tous les métiers, tant en formation initiale qu'en formation continue. Des résultats largement corroborés par l'expérience quotidienne des SSD créées par EDF au Mali, au Maroc et en Afrique du Sud.

Un séminaire⁶ organisé fin 2009 à Dakar par EDF, TOTAL et l'ADEME et spécifiquement dédié aux acteurs de l'électrification rurale a confirmé ce diagnostic, en pointant trois difficultés majeures :

- identifier les offres de formation susceptibles de répondre à leurs besoins ;
- hiérarchiser les priorités de leur demande face à la diversité de leurs besoins et anticiper les besoins à venir en fonction de l'évolution de leur activité (développement vers des métiers plus commerciaux ou conversion à de nouvelles technologies pour les opérateurs ; élaboration de politiques tarifaires, adaptation du processus d'électrification rurale pour les institutions gestionnaires) ;
- trouver les financements pour accéder aux formations, une fois celles-ci identifiées.

³ http://www.energyfacilitymonitoring.eu/index.php?option=com_acpeucontacts&id=67.

⁴ http://www.energyfacilitymonitoring.eu/index.php?option=com_acpeucontacts&id=25

⁵ Voir Chapitre 3.

⁶ Les actes de cet atelier sont disponibles sur <http://pagesperso-orange.fr/metrol/METROL/06-EDITION-MEDIA/CouvSynth/%20SyntheseSSDfinale.pdf>.

Ces difficultés sont en grande partie dues au fait que la formation n'a pas été traitée comme un volet à part entière dans la politique d'électrification rurale ; elles risquent de perdurer tant que les deux ne seront pas pensées et développées en complément l'une de l'autre.

Un groupe de travail s'est donc constitué à l'issue du séminaire de Dakar pour élaborer un projet qui tente de remédier à cette lacune. Le lancement d'un appel à propositions de l'Union européenne fin 2009 dans le cadre du programme Facilité Energie ACP-UE a donné une impulsion déterminante à l'organisation de ce projet.

2.2 – Des objectifs concrets et ambitieux

Proposé sous le titre « Formation initiale et continue des opérateurs et acteurs d'électrification rurale en Afrique de l'Ouest », le projet qui a été sélectionné fin 2010 par la Commission Européenne s'est construit autour de deux objectifs principaux :

- dans un premier temps, opérer un renforcement pérenne des compétences des acteurs de l'électrification rurale au Burkina Faso et au Mali, pris comme pays pilotes pour commencer le travail à une échelle réaliste ; une démultiplication beaucoup plus large est ensuite prévue vers les autres pays d'Afrique de l'Ouest ;
- dans une seconde étape, sur la base des informations et expériences issues de la première phase, proposer la mise en place d'une structure pérenne d'appui à la formation pour l'électrification rurale dont les missions et attributions pourraient s'envisager aux échelles régionale et nationale.

Cette démarche pionnière qui s'amorce en Afrique de l'Ouest doit également pouvoir être reproduite dans d'autres régions.

Un séminaire organisé par le e8 et le PNUD en avril 2010 à Nairobi sur le financement et le développement de l'électrification rurale en Afrique australe, orientale et centrale, a montré que les besoins exprimés sur la formation sont identiques dans ces trois régions⁷.

2.3 – Les porteurs et les partenaires du projet : un échantillon représentatif des bénéficiaires potentiels

Le consortium porteur du projet réunit des représentants des principales familles d'acteurs directement concernées, qu'ils soient porteurs d'une demande, d'une offre ou d'un pouvoir décisionnaire. On y trouve :

- l'agence et le fonds d'électrification rurale (l'AMADER pour le Mali, le FDE pour le Burkina Faso) ;
- un établissement régional d'enseignement supérieur, le 2iE ;
- des opérateurs privés (2 SSD⁸ maliennes, 1 SSD burkinabè) ;
- une ONG (Electriciens sans frontières) ;
- un industriel électricien expert (EDF).

⁷ Voir sur le site du e8 <http://www.e8.org/index.jsp?numPage=229>. Ce séminaire a réuni les représentants de treize pays africains des régions citées : Afrique du Sud, Botswana, Ethiopie, Kenya, Lesotho, Malawi, Mozambique, Namibie, Ouganda, Rwanda, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe.

⁸ SSD : société de services décentralisés. Voir Chapitre 2.

Le pilotage stratégique du projet a été confié à EDF par les partenaires du projet pour deux raisons.

Déjà opérateur de quatre SSD dans trois pays d'Afrique (Afrique du Sud, Mali, Maroc), où il dessert plus de 300 000 personnes, EDF apporte une connaissance et une compétence éprouvées en matière d'électrification rurale ; il est par ailleurs particulièrement concerné par les enjeux de formation qui conditionnent, entre autres, la viabilité des sociétés qu'il contribue à créer. Enfin, il est habitué à la conduite de projets internationaux et multipartenaires d'envergure.

Par ailleurs, les contraintes des autres partenaires les ont dissuadés de prendre le pilotage : **l'agence et le fonds d'électrification rurale**, en tant que structures nationales, pouvaient difficilement porter une action sur deux pays – voire plus à moyen terme ; en outre, leur faible dotation en faveur de la formation n'est pas à la mesure des ambitions visées par le projet ; **les opérateurs** (SSD), encore trop fragiles, n'ont pas de temps ni beaucoup de moyens à consacrer aux multiples démarches que suppose le projet – d'ailleurs celui-ci est lancé pour les en soulager ; **les écoles** ou universités ont une trop faible connaissance de l'électrification rurale, ce qui ne leur confère pas une légitimité suffisante.

Au-delà de ces raisons pratiques et objectives, EDF a accepté d'assurer le portage de ce projet en tant que simple facilitateur-conseil et à la condition de ne pas se substituer aux acteurs-opérateurs locaux.

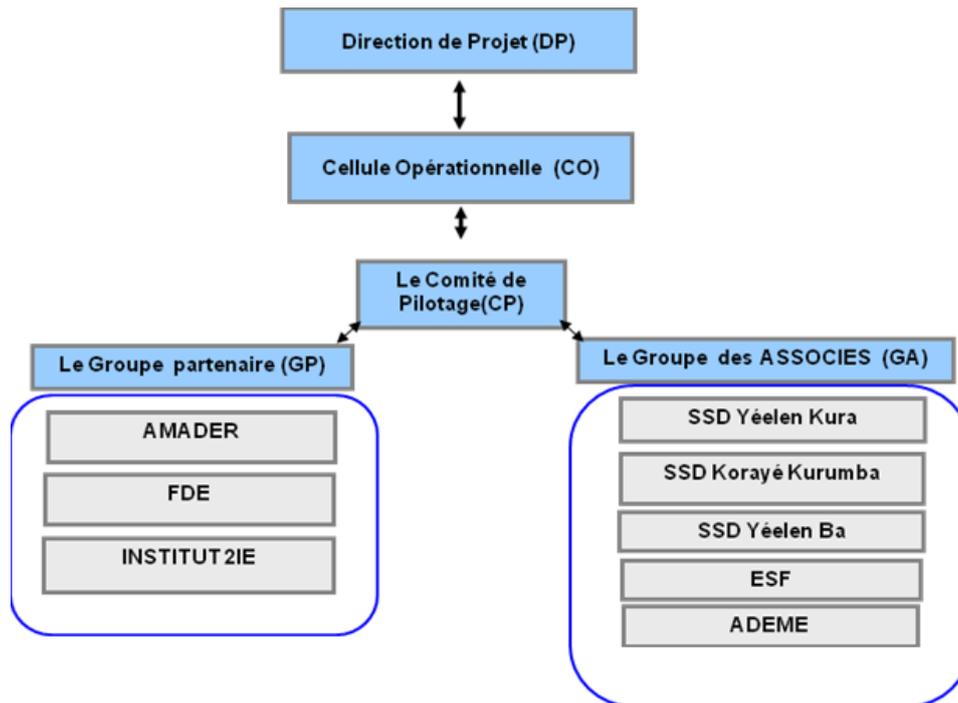
En effet, les contributeurs « externes », qu'il s'agisse d'EDF, mais aussi de l'ADEME ou d'ESF apportent avant tout leur double expertise en matière d'électrification rurale et de formation, depuis les réflexions en amont sur la méthodologie et les programmes jusqu'à la définition d'outils pédagogiques, ou encore la formation de formateurs. Mais la réalisation et la conduite de toute l'action reviennent aux entités locales concernées ; c'est d'ailleurs un ancien directeur de SSD qui assurera le pilotage opérationnel du projet depuis Ouagadougou.

L'AMADER et le FDE auront un rôle clé dans la mise en œuvre de l'action. Ils devront garantir la cohérence de l'action avec les politiques nationales et apporter une plus value essentielle sur la connaissance des opérateurs privés locaux et des acteurs nationaux de formation.

L'Institut 2IE est reconnu régionalement pour son expertise de formation. Son appui sera déterminant tout au long de la mise en œuvre de l'action. Il apportera notamment son assistance lors de l'analyse de l'offre existante et lors de la mise en place des formations de futurs formateurs. Au-delà de ces compétences, le 2IE abritera la cellule opérationnelle de l'action.

Le rôle des trois SSD **Yélen Ba, Yélen Kura et Korayé Kurumba** associées à l'action sera très important car elles aideront à comprendre et à définir les besoins des opérateurs. En outre, étant parmi les plus anciennes sociétés de ce type, elles ont développé en interne des compétences et une expérience très riches. Elles pourront donc elles-mêmes dispenser des formations à d'autres opérateurs.

L'organisation globale du projet sera simple, avec un management de projet resserré pour plus d'efficacité.



Cette présentation des acteurs ne serait pas complète – et peu opérationnelle – sans le réseau des écoles d’une part, l’appui des ministères et administrations d’autre part, sur lesquels toute l’architecture du projet reposera finalement.

2. 4 – Une méthodologie qui privilégie le « bottom up »

Le programme de travail, qui s’étendra sur trois ans dans le cadre de la subvention accordée par l’Union Européenne via la Facilité Energie ACP-UE, privilégie une démarche pragmatique qui partira du terrain et privilégiera le travail avec des opérationnels (écoles et sociétés d’électrification rurale).

2.4.1 Travailler avec des écoles existantes et motivées

La phase de préparation du projet a été mise à profit pour identifier et sensibiliser, dans les deux pays pilotes, un premier réseau d’acteurs essentiels pour la phase pratique.

Pour tenir compte de la diversité des besoins à couvrir, il a été décidé de proposer une coopération à un premier panel associant :

- **des établissements d’enseignement technique** (ENI⁹, ECICA¹⁰, CPMA¹¹ au Mali, lycée professionnel de Bobo Dioulasso au Burkina Faso, Centre don Bosco) ;
- **des écoles non techniques** ont été approchées pour les disciplines transverses (gestion, commerce, secrétariat,....). Il est également prévu d’associer une école burkinabè spécialisée dans la réinsertion de jeunes déscolarisés.

Les établissements pressentis, qui se sont tous déclarés volontaires, constituent un échantillon représentatif de tous les types d’établissements potentiellement concernés, depuis la petite école locale délivrant des brevets professionnels ou CAP jusqu’à l’école nationale d’ingénieurs formant des

⁹ ENI : Ecole Nationale d’Ingénieurs (Bamako).

¹⁰ ECICA : Ecole Centrale de Formation pour l’Industrie, le Commerce, l’Administration

¹¹ CPMA : Centre Professionnel Mécanique Auto de Kayes (Mali).

Bac+5, aussi bien publics que privés. La plupart de ces établissements ont déjà des filiales ou des partenariats transverses au Mali et au Burkina Faso, mais aussi dans d'autres pays de la sous-région, ce qui facilitera les échanges de bonnes pratiques, la standardisation des méthodologies et des programmes, et ultérieurement la démultiplication du projet vers l'ensemble de la sous-région (zone UEMOA, puis CEDEAO). Leur adhésion immédiate et enthousiaste au projet à travers une première phase expérimentale confirme le double besoin de créer ou renforcer les formations demandées, et surtout de les organiser selon une filière d'enseignement structurée et qualifiée.

Les responsables de tutelle (au Ministère de l'éducation nationale ou à la Direction nationale de l'enseignement technique professionnel) ont également approuvé l'initiative dans son volet dédié à la formation initiale, tandis que les ministères de l'emploi et leurs agences (ANPE, FAFPA¹²) se sont eux aussi bien volontiers ralliés à la démarche pour le volet relatif à la formation continue.

2.4.2 Construire un outil de partage des données et définir des cursus pédagogiques labellisés

De même que le panel des participants « pilotes » a été défini en partant de l'existant, les trois axes de travail qui sont au cœur du projet se veulent pragmatiques, concrets, efficaces et reproductibles. Ils seront traités en parallèle et consisteront à

- **construire un catalogue des formations disponibles** et des entités qui les proposent. D'abord établi en version papier, ce catalogue sera rapidement mis en ligne sur un site dédié qui permettra aussi de déposer des demandes et de créer un forum d'échange ;
- **organiser les contenus pédagogiques** des formations nécessaires à la bonne pratique des métiers de l'électrification rurale, puis former des formateurs ;
- mettre le tout sous processus qualité en **créant un label** de certification propre à cette nouvelle filière.

Ces trois volets incontournables pour assurer l'efficacité, la crédibilité et la visibilité nécessaires, se construiront suivant « l'approche par compétences » adoptée au Mali et au Burkina Faso.

Cette approche privilégie le dialogue entre le monde de l'enseignement et le monde du travail, chacun présentant à l'autre ses attentes et ses possibilités afin de converger vers une organisation commune de formations pertinentes et pratiques (définition des profils recherchés, adaptation des programmes pédagogiques et de l'enseignement, formation des formateurs, organisation de stages pratiques, ...). Cette démarche paraît d'autant plus judicieuse dans le cadre de ce projet que le métier d'électricien en milieu rural est largement méconnu.

2.4.3 Réaliser rapidement des formations pilotes

Dès que les premiers ateliers d'échange auront pu être organisés, les phases-test seront lancées au Mali et au Burkina Faso. Elles s'articuleront autour de

- sessions de formations de formateurs ;
- premières sessions ou cursus de formations pilotes avec élèves/stagiaires pour tester la bonne adéquation entre l'offre et la demande ;
- lancement d'un processus de certification et labellisation.

Une quarantaine de formateurs par pays seront formés sur la durée du projet, les cursus d'enseignement seront lancés dans au moins deux établissements par pays pilote, et au moins quatre établissements ou quatre à six modules/programmes seront labellisés dans les deux pays pilotes.

Ces actions mises en œuvre et validées par la pratique seront d'autant plus faciles à standardiser – et donc à démultiplier – qu'elles concerneront les connaissances et compétences techniques (la pose et l'entretien d'un kit photovoltaïque ne varie pas d'un pays à l'autre !). C'est pourquoi on se concentrera dans un premier temps sur les métiers opérationnels, qui sont d'ailleurs les premiers demandés sur le terrain.

¹² FAFPA : Fonds d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage.

Toutefois, les cadres des agences et les décideurs-planificateurs en électrification rurale seront étroitement associés à ces formations techniques car ils ont besoin de comprendre les contraintes du terrain.

2.5 – Les enjeux et les défis

Sans détailler davantage les nombreuses étapes et actions qu'il est prévu de mettre en œuvre sur trois ans, le descriptif sommaire d'un tel projet vaut surtout pour la philosophie qui sous-tend son approche : pragmatisme et décloisonnement entre les acteurs en sont les clés majeures.

Les enjeux qui motivent cette initiative passent toutefois par la prise en compte d'un certain nombre de défis qui restent à relever, et dont le traitement dépasse en partie ses acteurs directs.

Premier enjeu : la mobilisation rapide des nombreux acteurs pressentis signale à l'évidence que le projet proposé répond à une attente, mais encore faut-il **s'assurer que la professionnalisation** de la formation qui est visée, – en l'occurrence pour rendre plus efficace, performante et durable la politique des Etats en faveur de l'électrification rurale – **s'adosse réellement à un marché de l'emploi** en croissance. Car autant il est illusoire de vouloir faire de l'électrification rurale un vecteur de développement durable si elle ne s'appuie pas sur des compétences adaptées à ses exigences, autant il est vain de structurer une filière professionnelle dûment qualifiée et certifiée si les programmes d'électrification rurale ne se développent pas.

On est donc renvoyé à la nécessité de concevoir **comme un tout cohérent** et coordonné, politique de développement rural, programmes d'électrification rurale et politique de formation – et l'on se trouve confronté à l'obligation **pour tous les niveaux d'acteurs** et de partenaires de se mobiliser conjointement **dans la durée**.

Second enjeu : cette mobilisation ne portera ses fruits que si elle est relayée par **une bonne communication**.

Bien informer sur les efforts entrepris et sur les enjeux traités est au cœur du projet et concerne plusieurs « cibles » car seule une bonne information peut :

- aider à **faire émerger les bonnes pratiques**, valider les cursus les plus utiles, **améliorer l'efficacité des opérateurs** dans leurs recherches de compétences, grâce à un partage plus large des bonnes pratiques et des mises en garde face à certains défauts ;
- **susciter de nouvelles « candidatures »** aussi bien pour renforcer les rangs des opérateurs en attirant de nouveaux investisseurs, mais aussi des jeunes comme employés, que pour se faire labelliser comme formateurs et enrichir l'offre ;
- installer progressivement la **reconnaissance de cette nouvelle branche d'activité** ;
- **produire la démultiplication** recherchée au-delà des deux pays pilotes, en incitant d'autres gouvernements et institutions à s'approprier la démarche ;
- **ouvrir des coopérations vers d'autres secteurs d'activité** qui connaissent des besoins similaires sur certaines formations transverses (comptabilité, gestion, management) afin de regrouper les demandes et de mutualiser les initiatives, optimisant ainsi les investissements en formation grâce à une approche multisectorielle qui peut s'avérer utile en milieu rural où les ressources sont souvent rares.

Troisième enjeu : au-delà des trois ans prévus pour mettre en place et certifier une démarche, le projet vise à **faire émerger les conditions d'une structure pérenne** qui garantirait à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest un appui efficace et pertinent pour la formation aux acteurs de l'électrification rurale. Il est bien entendu trop tôt pour en donner les contours et l'organisation, puisque ceux-ci résulteront en grande partie de l'expérience menée au Burkina Faso et au Mali. Mais il est fort probable qu'un tel besoin se confirme. Pour les pays qui voudront accélérer leur programme

d'électrification rurale sans disposer pour autant des structures d'enseignement ni des références pédagogiques nécessaires, mutualiser une expérience déjà éprouvée devrait permettre de progresser plus vite et à moindre coût ; quant aux pays déjà engagés dans la démarche, ils auront tout intérêt à accompagner le développement de leur programme d'électrification rurale par une politique de formation évolutive, capable d'intégrer les évolutions technologiques, les besoins des clients, etc. au fur et à mesure de leur avancement.

Déjà, les travaux préparatoires font ressortir le besoin d'élargir la réflexion pour la mise en place d'une structure pérenne d'aide à la conception, labellisation, harmonisation, viabilisation des programmes et entités de formation. Son champ d'action aurait tout intérêt à couvrir la maille la plus large possible¹³ – *a minima* sous-régionale ou régionale – pour mieux canaliser les fonds, les retours d'expériences et les synergies entre acteurs. Les diffusions de bonnes pratiques s'en trouveraient accélérées et facilitées, et une instance à vocation de « décloisonnement » permettrait à chaque acteur local de gagner en bénéficiant d'un savoir-faire régional – voire plus largement international. Cette réflexion pourrait légitimement rejoindre et compléter celles qui ont déjà donné lieu à la mise en place de Pôles d'excellence dans divers secteurs technologiques et scientifiques, illustrés par des acteurs de référence comme le 2iE pour le secteur de l'eau et de l'énergie.

Quelle que soit l'envergure des suites de ce projet, le **quatrième enjeu**, et non le moindre, tient à **son financement**, aussi bien pour entretenir dans la durée ce qui aura été créé que pour lancer de nouvelles initiatives équivalentes dans d'autres pays. A court terme, d'autres aides et subventions seront de toute évidence nécessaires pour lancer la démultiplication à l'échelle régionale – et vers d'autres régions – ce qui nécessitera sans doute la mobilisation rapide de nouveaux bailleurs vu les délais de réalisation (trois ans semblent bien un délai minimum pour espérer atteindre un stade opérationnel certifié).

Mais il est clair que le recours systématique à des subventions externes n'est pas une solution tenable à long terme car l'arrêt des aides signe généralement l'arrêt de mort du projet. **Il est donc indispensable de prévoir, dans la phase de mise en place de tout projet, la sécurisation de son financement dans la durée.** Une réflexion et une organisation qui demandent à être préparées bien en amont. L'une des difficultés tient évidemment au fait que les porteurs légitimes de ce financement, à savoir les Etats à travers leur politique d'éducation, d'enseignement et de l'emploi, n'ont actuellement pas forcément les moyens d'y subvenir. Il est d'ailleurs fort probable que le coût exact des investissements requis n'ait pas été précisément évalué, ce qui empêche de mesurer à la fois l'ampleur de l'effort à fournir mais aussi les gains potentiels qu'il peut générer.

On retrouve donc tout l'intérêt qu'il y aurait à réaliser des études macro-économiques poussées, à partir des réalités du terrain, auxquelles divers grands bailleurs sont en mesure de contribuer. Les chiffres qui en résulteront ne peuvent que fonder objectivement la nécessité de **concevoir désormais les financements de la formation non plus comme des aides plus ou moins ponctuelles, mais comme des investissements inscrits dans le long terme.** Ces études éclaireraient également les priorités dans les actions à mener. Il est en tout cas indéniable que la sécurisation et la pérennisation de ces investissements devra s'inscrire dans un cadre législatif, lequel relève lui aussi de la responsabilité des Etats – par exemple à travers la création de taxes spéciales sur l'énergie/l'électricité, l'instauration d'un fonds pour la formation, pour ne citer que les mesures les plus « classiques » –, et existe d'ailleurs déjà dans certains pays.

Loin de prôner une démarche pour les seuls besoins de l'électrification, on devine que l'optimisation des investissements à consentir sera d'autant plus efficace que les Etats raisonneront à l'échelle plus globale de formations techniques et professionnelles **multisectorielles** en milieu rural. D'où l'intérêt, une fois de plus, de travailler avec les grands bailleurs actuellement engagés dans le financement de programmes sectoriels transverses (infrastructures, éducation, ...), et d'organiser avec eux une transition progressive entre aides externes et prise en charge par les Etats.

¹³ Contrairement aux entités de formation à proprement parler qui, on l'a vu, devraient se localiser au plus près du terrain et des besoins.

Tout le défi de ce projet consiste donc à dépasser rapidement le statut de projet binational pour devenir un programme régional, voire africain.

Son principal atout est de partir du terrain pour lancer des actions simples, pragmatiques, adaptées aux besoins mais aussi aux potentiels existants, et de faire évoluer ces derniers pour les porter vers la qualité requise. Cette professionnalisation qui commencera par les formateurs avant de servir les métiers, doit pouvoir susciter des vocations et faire émerger des emplois opérationnels attractifs, autrement dit **s'inscrire dans une réelle vision de développement**.

Actualité du projet au 01/07/2013

Le livre dont est extrait ce chapitre est paru en octobre 2011, fait un point général sur les enjeux de la formation en Afrique. Vingt mois après son lancement officiel au Mali, le projet est entré dans sa phase opérationnelle, avec

- ✓ *La signature au **Burkina Faso** de **conventions de coopération** avec les **Ministères des Enseignements Secondaire et Supérieur** d'une part, de la **Formation professionnelle** d'autre part, notamment pour adapter des modules de formation initiale pour les besoins de l'électrification rurale au sein des cursus nationaux. Elles permettent d'inscrire le projet dans la durée. Des contractualisations similaires sont en préparation avec le Ministère homologue du Mali.*
- ✓ *Au Burkina Faso, ces conventions se déroulent à partir de **6 établissements-pilotes** avec lesquels un programme de travail a été défini pour la formation des formateurs ; l'évaluation des cursus et outils pédagogiques adaptés à l'électrification rurale) ; ce programme s'appuie largement sur l'implantation et la déclinaison d'un **CAP d'électrotechnique** pour l'enseignement secondaire a été adapté aux besoins de l'électrification rurale. Le même processus est en cours de préparation pour le Mali.*
- ✓ *Parallèlement, des formations-tests ont été réalisées à Ouagadougou et à Bamako pour les opérateurs en électrification rurale, l'une sur l'exploitation et la maintenance de générateurs diesel, souvent utilisés pour la production d'électricité décentralisée ; l'autre sur l'administration et la gestion d'une coopérative ou d'une société privée d'électrification rurale. Outre leur utilité pour les opérateurs qui en ont bénéficié, ces sessions permettent d'en évaluer et d'en valider le contenu pédagogique ; elles ont été évaluées « à froid », 6 mois après leur tenue, et seront désormais reprises pour former des formateurs.*
- ✓ *Des partenariats complémentaires avec la SONABEL (compagnie nationale d'électricité du Burkina) et avec TIN TUA (ONG burkinabè spécialisée pour la formation de personnes analphabètes et en langues locales) assurent une diversification des compétences professionnelles pour construire et mener les formations nécessaires.*
- ✓ *Enfin, un site internet www.formationelec ruraleafrique.org permettra dès le printemps 2013 de partager à large échelle les demandes et l'offre de formations recensées, tous niveaux, tous métiers et tous acteurs confondus, pour le Burkina Faso et le Mali dans un premier temps ; il comprendra entre autres un catalogue des établissements proposant des formations utiles pour l'électrification rurale.*

Au total, ce sont ainsi 280 jours de formation qui ont été dispensés sur les deux pays pour 70 personnes, 100 jours sont programmés à court terme pour d'autres exploitants et pour une cinquantaine de formateurs.

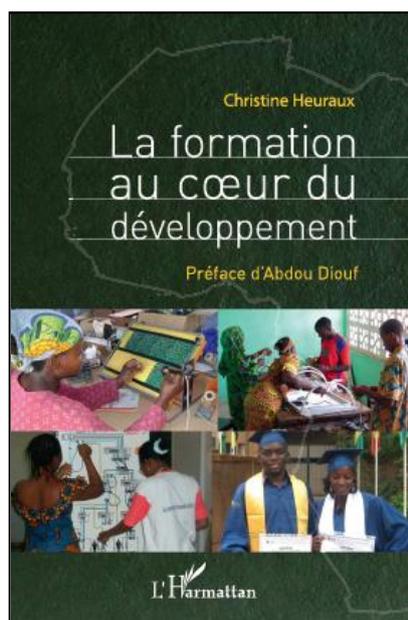
La formation au cœur du développement

Christine HEURAUX

Préface d'Abdou Diouf

site internet : <http://www.editions-harmattan.fr>

email : presse.harmattan5@wanadoo.fr



L'Afrique est repartie. Depuis plus de dix ans, elle affiche des taux de croissance que lui envie l'Europe.

Pourtant, parmi les 30 pays les plus pauvres de la planète, 28 sont africains. Or les récentes révolutions en Tunisie et en Égypte ont mis en évidence... une évidence : on n'empêche pas impunément toute une jeunesse de se construire un avenir professionnel. Faute de qualification suffisante et adaptée, ou faute de débouchés, bon nombre de ces jeunes vont grossir les rangs de l'économie informelle avec toute la précarité qu'elle suppose.

Plus préoccupant : alors que le milieu rural concentre encore en moyenne 60% de la population subsaharienne, les infrastructures essentielles y sont notoirement insuffisantes. Ces retards peuvent être vus comme autant d'opportunités d'emplois à créer. Encore faut-il prévoir les formations qui les rendront efficaces et durables.

Cet ouvrage est un témoignage « par le terrain » des potentiels qui restent à valoriser en milieu rural subsaharien. Entre éducation primaire et études supérieures, il reste tout un champ éducatif à

investir qui permettra à une majorité de jeunes, scolarisés ou en rupture de scolarité, de trouver un métier, qui ouvrira aux travailleurs de « l'informel » la capacité d'entreprendre une activité formelle, tout en fournissant aux futures élites, décideurs et chefs d'entreprises une main-d'œuvre et un encadrement de terrain bien formés sans lesquels ils ne pourront pas avancer.

Christine HEURAUX, ancienne élève de l'École Normale Supérieure de Sèvres, est agrégée d'allemand, titulaire d'un doctorat de 3^e cycle en littérature allemande. Elle débute sa carrière en 1983 au centre d'Études et Recherches de Charbonnages de France et entre à EDF en 1994, en charge de la direction Allemagne à la Direction internationale – dix ans d'expérience franco-allemande qu'elle retrace dans un ouvrage paru en 2002 en français et en allemand Le marché énergétique allemand – Chronique d'une libéralisation annoncée. Nommée Directrice du Pôle Accès à l'Énergie en 2007, ses missions lui ont ouvert de nouveaux champs de compétences vers l'Afrique et elle a publié en 2010 L'électricité au cœur des défis africains - Manuel sur l'électrification en Afrique. Elle est aujourd'hui Directrice Appui Formation à la direction du développement international d'EDF.

29,50 euros

244 pages

ISBN : 978-2-296-56101-4

Visitez notre site internet et commandez en ligne : <http://www.editions-harmattan.fr>

SOMMAIRE

Remerciements

Préface

Introduction générale

CHAPITRE 1 Économie et société en Afrique subsaharienne : la toile de fond des besoins, des potentiels, des enjeux

CHAPITRE 2 Un développement économique durable de l'Afrique subsaharienne passe aussi par un accroissement de l'accès à l'énergie en milieu rural

CHAPITRE 3 Pas d'électrification rurale durable sans formation professionnelle adaptée

CHAPITRE 4 Comment s'organiser la formation pour les métiers de l'électrification rurale ?

CHAPITRE 5 Des impératifs qui se retrouvent dans d'autres activités économiques – plaider pour la formation, l'entrepreneuriat et l'innovation

Conclusion générale

Postface

Références bibliographiques et principaux sites internet

Glossaire et abréviations

Présentation des contributeurs

BON DE COMMANDE

A retourner à L'HARMATTAN, 7 rue de l'Ecole Polytechnique 75005 Paris

Veillez me faire parvenir exemplaire(s) du livre « **La formation au cœur du développement** » au prix unitaire de **29,50€** + **4€** de frais de port, + 0,80€ de frais de port par ouvrage supplémentaire, soit un total de €.

NOM :

ADRESSE :

Ci-joint un chèque de €.

Pour l'étranger, vos règlements sont à effectuer:

- en euros sur chèques domiciliés sur banque française.

- par virement en euros sur notre CCP 20041 00001 2362544 N 020 11 Paris

- par carte bancaire Visa N°..... date d'expiration...../...../...../ et le numéro CVx2 (les 3 derniers chiffres au dos de votre carte, à gauche de votre signature) :.....
